

## **Compte-rendu du Conseil Municipal du 16 juillet 2010.**

**Présents:** C. CORMIER, A. BOULAIN, R. LARRODE, M. BRIENT, A. CHASSEUR, P. LAULOM, T. GUILLOT, P. VENDRIOS

**Excusés:** F. HOURQUEBIE, C. LUX, Y. COURET, E. LABASTE, J.P. LAUDINET, T. PEYRES.

**Secrétaire de séance :** P.VENDRIOS

### **Approbation du compte-rendu du 4 juin 2010**

Approbation à l'unanimité

### **Compte-rendu des commissions**

- **Commission Bâtiments**
  - o Suite au projet d'acquisition d'une chambre froide à la salle des chasseurs, le Président de la commission bâtiments propose au Conseil Municipal de retenir la proposition la moins disante. Il s'agit de la SARL CONQUERE FROID à Narrosse pour un montant de 4093. 42 € HT soit 4895. 73 € TTC. Proposition acceptée à l'unanimité.
  - o Volet roulant à la salle de tennis remplacé
  - o Volet à l'agence postale remplacé suite à effraction
- **Commission voirie**
  - o Projet Numérué : Le Président de la commission informe le Conseil Municipal que la commande des panneaux a été passée pour un montant de 2299. 26 € HT et 2749. 91 € TTC.
- **Affaires scolaires**
  - o Pré rentrée : une réunion avant la rentrée sera programmée avec tout le personnel scolaire.

### **Convention de mise à disposition d'installations sportives avec la SESSAD Landes Sud Océan.**

Mr le Maire rend compte de l'entretien avec le Directeur de la SESSAD (Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile « Landes Sud-Océan »), association qui accompagne des enfants handicapés de l'arrondissement de Dax. Dans le cadre du suivi éducatif et thérapeutique de ces enfants, il sollicite la mise à disposition d'une salle de sport pour 1 ou 2 demi-journées par semaine.

Monsieur le Maire propose de mettre à disposition de l'association le Mur à Gauche et le terrain de sport gratuitement. Accord à l'unanimité. Une convention fixant les modalités de mise à disposition sera signée avec la SESSAD.

Monsieur le Maire a pris contact avec la Directrice de l'école afin d'établir le planning d'utilisation de ces équipements sportifs.

## **Skate-Park : projet des jeunes**

Mr le Maire rend compte de son entretien avec les jeunes utilisateurs du skate-Park. Une réflexion est en cours sur le projet d'évolution du site.

## **Marché local du 23 juillet 2010**

La commission « organisation réceptions, manifestations », chargée de l'organisation de cette manifestation, informe l'assemblée qu'une quinzaine de producteurs et artisans ont répondu positivement et participeront au marché local.

## **Travaux nouvelle agence postale**

Les travaux sont commencés: ouvertures modifiées, plafonds et cloisons installés.  
Travaux à réaliser : menuiserie, carrelage, électricité et peinture.  
Prévision de fin de travaux à l'automne.

## **Le point sur les dossiers présentés au FEC**

Le montant des subventions obtenues dans le cadre du FEC s'élèvent à 728 € pour les travaux d'aménagement de la poste et 840 € pour l'acquisition de la chambre froide.

## **Le point sur le personnel de l'accueil périscolaire.**

Sandrine COSTOSSEQUE ayant demandé son détachement auprès de la CCPO, le contrat de Sabine BERNIOLLES sera reconduit à partir du 2 septembre 2010.

Approbation à l'unanimité

## **Commission sécurité E.R.P**

Mr le Maire informe l'assemblée qu'il a été convoqué pour assister à la visite de la Commission d'Arrondissement de Dax pour la Sécurité et l'Accessibilité des E.R.P, le 30 juin 2010, de la salle de réception du château du Prada et du château de Monbet. Un avis défavorable et des prescriptions en matière de sécurité incendie et accessibilité ont été émises.

## **Le point sur le PLU**

Une première réunion avec le bureau d'étude a eu lieu le 17 juin dernier pour l'organisation et le lancement de l'étude. Des documents nécessaires à l'étude ont été envoyés et une prochaine réunion a été programmée en septembre.

## **Questions diverses**

L'espace « ados » de Peyrehorade met à disposition du matériel de jeu et informatique et un animateur pour les adolescents de 12 à 18 ans. Ouverture le mercredi et samedi après-midi et les vacances scolaires. Quatre-vingt-dix inscrits dont soixante deux Peyrehoradais.

Marc Brient informe le Conseil que la Mairie de Peyrehorade participe financièrement en faveur des inscrits Peyrehoradais aux frais de certaines activités (sorties, séjours à la montagne, ...). Il propose à l'assemblée que la commune de St Lon prenne la même mesure pour les St-Lonnais inscrits à

l'Espace Ados de Peyrehorade. La participation de la commune, de l'ordre de la moitié du coût facturé aux familles, serait à régler directement aux familles demandeuses. Accord à l'unanimité.

Compte tenu des difficultés rencontrées récemment par les services de secours pour localiser des adresses, Monsieur le Maire propose à la commission voirie d'étudier l'élargissement du projet Numérue à l'ensemble de la commune

Fin de la réunion à 22h50.

A. BOULAIN	M. BRIENT	A. CHASSEUR	C. CORMIER	Y. COURET excusé
------------	-----------	-------------	------------	---------------------

T. GUILLOT	F. HOURQUEBIE Excusée	E. LABASTE excusé	JP. LAUDINET excusé	R. LARRODE
------------	--------------------------	----------------------	------------------------	------------

P. LAULOM	C. LUX excusée	T. PEYRES excusé	P. VENDRIOS
-----------	-------------------	---------------------	-------------